

Je soussigné(e) ..... (Prénom NOM)  
 adhérent / souscripteur au contrat ..... (Nom du contrat)  
 numéro ..... (Numéro du contrat)

**M Rendement 7**  
**Code ISIN FR0014007EG8**

**Annexe complémentaire de présentation du support**

*En cas de choix d'investissement sur des unités de compte représentées par les titres de créances complexes non garantis en capital et soumises au double risque de crédit ou de défaut de paiement de Crédit Suisse AG.*

**CARACTERISTIQUES PRINCIPALES DU SUPPORT**

**1. PRESENTATION SUCCINCTE**

<b>Dénomination</b>	M RENDEMENT 7
<b>Emetteur</b>	Crédit Suisse AG, agissant par l'intermédiaire de sa succursale de Londres.
<b>Forme juridique</b>	Titres de créance présentant un risque de perte en capital partielle ou totale en cours de vie et à l'échéance.
<b>Code ISIN</b>	FR0014007EG8
<b>Montant Nominal de l'émission</b>	30 000 000 EUR
<b>Devise</b>	EUR
<b>Valeur nominale d'une coupure du Titre de Créance (la « Valeur Nominale »)</b>	1 000 EUR
<b>Sous-jacent (ci-après le « fonds »)</b>	<p>L'indice S&amp;P Eurozone Equal Sector W50 50-Point Decrement Index a été lancé le 30 avril 2021 par S&amp;P Dow Jones Indices. Il est composé de 50 sociétés de la Zone Euro, sélectionnées en fonction de leurs capitalisations boursières et dans le but de fournir une diversification sectorielle efficace.</p> <p>Ainsi, chaque nom (et chaque secteur) est équipondéré et se voit attribuer le même poids dans l'indice. Ce dernier est calculé avec les dividendes bruts réinvestis, tout en déduisant (quotidiennement) un dividende synthétique fixe de 50 points par an.</p> <p>L'indice est publié et calculé de manière quotidienne par S&amp;P et composé de 50 actions sélectionnées au sein de l'univers de la Zone Euro selon une méthode comprenant 3 étapes:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La sélection en fonction de la capitalisation boursière (5 plus grosses capitalisations boursières au sein de chacun des 10 secteurs GICS ; les secteurs "Finance" et "Immobilier" sont regroupés en un seul secteur pour cet indice)</li> <li>- L'équipondération. (Chaque action se voit attribuer un poids de 2%, ce qui implique un poids de 10% par secteur)</li> <li>- Le réinvestissement des dividendes bruts détachés par les actions sélectionnées et retranchement du dividende synthétique. (un dividende fixe de 50 points par an est déduit quotidiennement).</li> </ul> <p>Un dividende "Decrement" ou «synthétique» fait référence au retranchement systématique d'un montant fixe du sous-jacent. Il a été conçu pour être fixe en pratique et remplace ainsi le dividende réalisé (et variable) qu'une action ou un indice particulier affichera. Ainsi l'indice S&amp;P Eurozone Equal Sector W50-50points Décrément est calculé en réinvestissant les dividendes bruts détachés par les actions qui le composent et en retranchant un prélèvement forfaitaire et constant de 50 points d'indice par an. A titre d'information, au 10/09/2021, un niveau de décrétement de 50 points correspond à 5,34% de la valeur de l'Indice (935,18 points). En comparaison, sur les 10 dernières années, le niveau moyen des dividendes payés par les composants de l'indice s'élève à 3,43% (source : Bloomberg). Le niveau des dividendes passés ne préjuge pas du niveau des dividendes futurs.</p>
<b>Prix d'émission</b>	100% de la valeur nominale

<b>Période de souscription</b>	Du 07/01/2022 au 15/03/2022 (signature manuscrite) Du 07/01/2022 au 18/03/2022 à 12h (signature électronique)
<b>Date d'émission</b>	07/01/2022
<b>Date d'observation initiale/Niveau de Référence Initial</b>	21/03/2022 / Cours de clôture du sous-jacent à la date d'observation initiale
<b>Dates d'observation</b>	Le 21 mars du 21/03/2023 (inclus) au 21/03/2032 (inclus), ou le premier jour ouvré suivant si le 21 mars n'est pas un jour ouvré.
<b>Dates De Remboursement Anticipé automatique</b>	5 jours ouvrés suivant la date d'observation concernée.
<b>Date d'observation finale</b>	22/03/2032
<b>Date d'échéance</b>	31/03/2032
<b>Lieu de cotation</b>	Bourse de Luxembourg
<b>Droit applicable</b>	Droit français
<b>Durée de l'investissement</b>	10 ans (hors cas de remboursement automatique anticipé)
<b>Documentation Juridique</b>	Les Conditions Définitives d'Emission et le Prospectus de base sont disponibles gratuitement auprès de l'émetteur et des distributeurs du produit, ainsi qu'auprès de Credit Suisse Bank (Europe) SA, 86 Boulevard Haussmann 75008 Paris, et sur le site de Crédit Suisse ( <a href="https://derivative.credit-suisse.com/fx/fr/fr">https://derivative.credit-suisse.com/fx/fr/fr</a> pour la Note relative aux valeurs mobilières et les Conditions définitives; et <a href="https://www.credit-suisse.com/about-us/en/investor-relations/financial-regulatory-disclosures/regulatory-disclosures/company-registration-documents.html">https://www.credit-suisse.com/about-us/en/investor-relations/financial-regulatory-disclosures/regulatory-disclosures/company-registration-documents.html</a> pour le Document d'enregistrement et ses suppléments)

Les coupons conditionnels seront automatiquement transférés sans frais sur le fonds en euros du contrat si celui-ci n'en a qu'un ou sur Suravenir Rendement si le contrat dispose de plusieurs fonds en euros ou sur le fonds monétaire Federal Support Monétaire ESG Part P (FR0013440153) du contrat, ou sur tout autre fonds présentant les mêmes caractéristiques si le contrat ne dispose pas de fonds en euros. En cas de bi-compartiment, les coupons conditionnels seront automatiquement transférés sans frais sur le fonds en euros du compartiment en gestion libre.

Concernant les modalités en cas de remboursement anticipé ou à l'échéance, le capital acquis sera automatiquement versé sans frais sur le fonds en euros du contrat si celui-ci n'en a qu'un ou sur l'Actif Général de Suravenir ou Suravenir Rendement si le contrat dispose de plusieurs fonds en euros ou sur le fonds monétaire Federal Support Monétaire ESG Part P (FR0013440153) du contrat ou du compartiment gestion libre (en cas de contrat bi-compartiments), ou sur tout autre fonds présentant les mêmes caractéristiques si le contrat ne dispose pas de fonds en euros.

## 2. INFORMATIONS CONCERNANT LES PLACEMENTS ET LA GESTION

### Objectifs et politique d'investissement

Le titre de créance M RENDEMENT 7 (ci-après le « Titre de Créance ») est construit dans la perspective d'un investissement d'une durée maximale de 10 ans (hors cas de remboursement automatique anticipé), soit une Date d'échéance fixée au 31 mars 2032.

**Le Titre de Créance est un produit de placement présentant un risque de perte en capital en cours de vie et à l'échéance.**

### MÉCANISME DU COUPON ANNUEL

A chaque date d'observation, de l'année 1 à 10, la performance de l'Indice est observée par rapport à son Niveau de Référence Initial :

**Cas favorable :** Si l'Indice n'a pas baissé de plus de 50% par rapport à son Niveau de Référence Initial (inclus), l'investisseur reçoit:

**Un coupon annuel de 4,00%<sup>(2)</sup>**

**Cas défavorable :** Dans le cas contraire, aucun coupon ne sera payé.

### MÉCANISME DE REMBOURSEMENT ANTICIPÉ

De l'année 1 à 9, en date d'observation, si l'Indice est supérieur ou égal à son Niveau de Référence Initial, un mécanisme de remboursement anticipé est automatiquement activé et l'investisseur reçoit, en plus du coupon annuel défini ci-dessus :

**L'intégralité du capital initial<sup>(2)</sup>**  
(Soit un taux de rendement annuel brut de 3,89%)

Sinon, le mécanisme de remboursement automatique anticipé n'est pas activé et le produit continue.

### MÉCANISME DE REMBOURSEMENT À L'ÉCHÉANCE

À la date d'observation finale (le 22/03/2032), si le mécanisme de remboursement automatique anticipé n'a pas été activé précédemment, on compare le niveau de l'Indice à son Niveau de référence initial.

**Cas favorable** : Si, à cette date, l'Indice est en hausse, stable ou n'a pas baissé de plus de 50% (inclus) par rapport à son Niveau de référence Initial, l'investisseur reçoit<sup>(2)</sup>:

**L'intégralité du capital initial**<sup>(2)</sup>  
+  
**Le coupon défini ci-dessus**  
(Taux de Rendement Annuel Brut 3,89%<sup>(2)</sup>)

**Cas défavorable** : Sinon, si l'Indice est en baisse de plus de 50% par rapport à son Niveau de référence initial, l'investisseur reçoit<sup>(2)</sup> :

**Le capital**<sup>(2)</sup> **diminué de la baisse de l'indice**

Dans ce scénario, l'investisseur subit une perte en capital à l'échéance à hauteur de l'intégralité de la baisse enregistrée par l'indice

**Dans ce scénario, l'investisseur subit une perte en capital pouvant être totale.**

(1) Veuillez-vous référer au tableau récapitulatif des principales caractéristiques en page 1 de cette annexe pour le détail des dates.

(2) Hors fiscalité, prélèvements sociaux applicables et/ou frais liés au cadre d'investissement, et sauf faillite ou défaut de paiement de l'Émetteur et du Garant de la formule ainsi que de mise en résolution du Garant de la formule.

### **Principaux facteurs de risque**

**Avant tout investissement dans ce produit, les investisseurs sont invités à se rapprocher de leurs conseils financiers, fiscaux, comptables et juridiques. Le produit est un instrument de diversification, ne pouvant constituer l'intégralité d'un portefeuille d'investissement. Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre. Les facteurs de risques présentés ci-dessous ne sont pas exhaustifs :**

**Risque de perte de capital** : Le produit présente un risque de perte en capital partielle ou totale, en cours de vie ou à l'échéance. En cas de revente avant la date d'échéance ou, selon le cas, avant la date de remboursement anticipé, il est impossible de mesurer a priori le gain ou la perte possible, le prix de vente dépendant alors des paramètres de marché du jour. En outre, la valeur de remboursement du titre peut être inférieure au montant de l'investissement initial dépendant de la performance finale du sous-jacent. Dans le pire des scénarios, la perte en capital peut être totale.

**Risque de crédit et Risque lié à l'éventuelle défaillance de l'Émetteur** : Le souscripteur supporte le risque de défaut de paiement et de faillite de l'Émetteur. En conséquence, l'insolvabilité de l'Émetteur peut entraîner la perte totale ou partielle du montant investi.

Conformément à la réglementation relative au mécanisme de renflouement interne des institutions financières (bail-in), en cas de défaillance probable ou certaine de l'Émetteur, le souscripteur est soumis à un risque de diminution de la valeur de ses titres de créance, de conversion de ses titres de créance en d'autres types de titres financiers (y compris des actions) et de modification (y compris potentiellement d'extension) de la maturité de ses titres de créance.

**Risque de marché** : Le produit peut connaître à tout moment d'importantes fluctuations de cours (en raison de l'évolution, non seulement du niveau du sous-jacent, mais aussi notamment de sa volatilité et des taux d'intérêt), pouvant aboutir dans certains cas à la perte totale du montant investi.

**Risque de liquidité** : Certaines circonstances de marché exceptionnelles peuvent avoir un effet défavorable sur la liquidité du titre, voire rendre ce titre totalement illiquide. Il se peut que l'investisseur ne soit pas en mesure de vendre facilement le produit ou qu'il doive le vendre à un prix qui impacte de manière significative le montant qu'il lui rapporte. Cela peut entraîner une perte partielle ou totale du montant investi.

**Risques liés à la réalisation d'événements exceptionnels affectant les sous-jacents** : Ajustement, substitution, remboursement ou résiliation anticipée – Afin de prendre en compte les conséquences sur le produit de certains événements extraordinaires pouvant affecter le (ou les) instrument(s) sous-jacent(s) du produit, la documentation relative au produit prévoit des modalités d'ajustement ou de substitution et, dans certains cas, le remboursement automatique anticipé du produit. Ces éléments peuvent entraîner une perte sur le produit.

### **3. INFORMATIONS SUR LES FRAIS\***

Credit Suisse Bank (Europe) SA paiera au distributeur une rémunération annuelle maximum (calculée sur la base de la durée de vie maximale des Titres) égale à 1,00% du montant des Titres effectivement placés. Cette rémunération est incluse dans le prix d'achat.

\*hors prélèvements sociaux, fiscalité et frais liés au contrat (cf. Conditions contractuelles).

## **AVERTISSEMENT**

L'attention de l'Investisseur est attirée sur le fait qu'une sortie du Titre de Créance à d'autres dates que les dates prévues contractuellement, notamment suite à un arbitrage, un rachat total ou partiel sur son contrat, un décès ou à une conversion en rente, s'effectuera à un prix qui dépendra des paramètres de marché ce jour-là et qui pourra être très différent (inférieur ou supérieur) du montant résultant de l'application de la formule annoncée. L'Investisseur prend donc un risque de perte en capital non mesurable a priori s'il réalise son investissement avant la Date d'échéance.

SURAVENIR ne s'engage que sur le nombre d'unités de compte, mais pas sur leur valeur. La valeur des unités de compte reflète la valeur d'actifs sous-jacents. Elle n'est pas garantie mais est sujette à des fluctuations à la hausse ou à la baisse dépendant en particulier de l'évolution des marchés financiers.

SURAVENIR précise que la valeur liquidative retenue pour le support dans le cadre des contrats d'assurance sur la vie correspond au cours de clôture du fonds.

## DECLARATION DU SOUSCRIPTEUR

**Je reconnais avoir :**

- **reçu et pris connaissance des caractéristiques principales, du Document d'Informations clés et de la documentation commerciale du support d'investissement M RENDEMENT 7 - Code ISIN FR0014007EG8 que je choisis aujourd'hui comme support en unité de compte dans le cadre de mon contrat d'assurance-vie ou de capitalisation**
- **été pleinement informé des caractéristiques du support d'investissement et compte tenu de mes connaissances et expériences en matière financière, avoir parfaitement compris :**
  - **la nature du support et les risques y afférents,**
  - **les mécanismes compris dans la formule de calcul pour déterminer la réalisation d'un gain ou d'une perte du support en fonction d'un scénario de marché,**
  - **l'absence de garantie en capital tant en cours de vie du support qu'à sa date d'échéance.**

## QUESTIONNAIRE

**Pour s'en assurer, vous êtes invité(e) à répondre au questionnaire ci-après :**

La durée maximale de la formule de M RENDEMENT 7 est de 10 ans.	<input type="checkbox"/> Vrai	<input type="checkbox"/> Faux
À chaque date d'observation annuelle, de l'année 1 à 9, dès que le niveau de l'indice S&P Eurozone Equal Sector W50 50-Point Decrement EUR est stable ou en hausse par rapport à son niveau initial, un mécanisme de remboursement automatique est activé.	<input type="checkbox"/> Vrai	<input type="checkbox"/> Faux
M RENDEMENT 7 présente un risque de perte en capital en cours de vie (rachat, décès, arbitrage, conversion en rente) et à l'échéance.	<input type="checkbox"/> Vrai	<input type="checkbox"/> Faux
L'indice S&P Eurozone Equal Sector W50 50-Point Decrement est calculé en réinvestissant les dividendes bruts détachés par les actions qui le composent et en retranchant un prélèvement forfaitaire et constant de 50 points d'indice par an.	<input type="checkbox"/> Vrai	<input type="checkbox"/> Faux
Un coupon conditionnel sera versé si, à chaque date de constatation annuelle, l'indice S&P Eurozone Equal Sector W50 50-Point Decrement clôture à un niveau supérieur ou égal à 50% de son Niveau Initial.	<input type="checkbox"/> Vrai	<input type="checkbox"/> Faux

**Fait à** ....., **le** ..... / ..... / .....

**Signature de l'adhérent /du souscripteur,  
précédée de la mention « lu et approuvé »**

**SURAVENIR** : Siège social : 232, rue Général Paulet – BP 103 – 29802 BREST CEDEX 9. Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital entièrement libéré de 1 175 000 000€. Société mixte régie par le code des assurances. SIREN 330 033 127 RCS BREST. SURAVENIR est une société soumise au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (4 Place de Budapest, CS 92459, 75436 Paris Cedex 09).